ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

GESTION DES ESPACES NATURELS

ENTRETENIR LES ESPACES PUBLICS ET PRÉSERVER LE CADRE DE VIE

L'adjoint technique territorial réalise des travaux pratiques pour une commune ou une autre collectivité. Selon son poste, il entretient les espaces verts, les chemins et les milieux naturels, au service des habitants et de la biodiversité.

01 Ses missions

- Entretenir les espaces verts, chemins et sentiers.
- Planter, tailler, débroussailler et gérer la végétation.
- Participer à des aménagements favorables à la biodiversité.
- Utiliser et entretenir les outils et matériels en sécurité.

02 Où exercer ?

- Communes et intercommunalités.
- Départements et autres collectivités territoriales.
- Services techniques, espaces verts ou naturels.
- Établissements publics territoriaux selon les postes.

03 Qualités essentielles

- Goût du travail en extérieur et sens pratique.
- Connaissance des végétaux et des milieux naturels.
- Rigueur, polyvalence et esprit d'équipe.
- Respect des consignes de sécurité et du service public.

04 Accès au métier

- Catégorie C : le grade de début est accessible sans concours.
- Recrutement sur candidature selon les postes vacants.
- Concours possible pour certains grades supérieurs.
- Permis B, habilitations ou CACES parfois demandés.

05 Se former à Valrance

- Bac Pro GMNF : préparation adaptée aux travaux de terrain.
- Deux parcours GMNF : Chasse & Faune Sauvage et Fauconnerie.
- BTSA GPN : approfondissement technique possible.

06 Évoluer ensuite

- Agent qualifié ou référent d'équipe après expérience.
- Avancement de grade sous conditions statutaires.
- Technicien territorial par concours ou promotion interne.
- Spécialisation en gestion écologique des espaces publics.

07 À SAVOIR

« Adjoint technique territorial » désigne un cadre d'emplois, et non un métier exclusivement consacré à la nature. Pour travailler dans les milieux naturels, il faut viser les offres des services espaces verts, environnement ou gestion des espaces naturels. Les fonctions sont souvent polyvalentes.